



Nombre de membres afférents au conseil municipal : 18
" " en exercice : 18
" " qui ont pris part à la délibération : 16
Date de la convocation : 15 juillet 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRIEGES**

**SÉANCE du 22 JUILLET 2025
2025 / 39**

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-deux du mois de juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GREMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, M. CHARVET Thierry, Mme SANDRIN Annie, M. CUERQ Raymond, M. BONNOT Jean-Jacques, M. LORIN Christian, Mme SANJUAN Catherine, M. BOUQUET Frédéric, Mme DESMARIS Ginette, M. DURAND Paul, M. LAMPS Amaud, M. MANIGAND Hervé, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, Mme MOLARD Cindy, Mme PALLOT Irène.
Excusée : Mme FILET Marie-Claude (procuration donnée à Mme SANDRIN Annie), M. PACCLOUD Christian (procuration donnée à M. MANIGAND Hervé).

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE ZI11

La société TOTEM loue actuellement un terrain d'une superficie approximative de 80m² sur une partie de la parcelle cadastrée section ZI – numéro 11, sur laquelle est implantée leur antenne relais.

Madame le Maire présente l'offre d'achat de la Société TOTEM visant à acquérir ce terrain au prix de 37 000 €.
Les frais de bornage et de notaires seraient à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**ACCEPTE l'offre d'achat par la société TOTEM d'une partie de la parcelle cadastrée section ZI – numéro 11,
pour la somme de 37 000 €,
DIT que les frais de bornage et de notaires seront à la charge de la commune,
AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente.**

Ainsi fait et délibéré en séance,
Le Maire,
Annick GRÉMY